

SAMSUNG

Conditions de participation QLED Netflix Promotion

L'organisateur de la campagne **QLED Netflix Promotion** est la société Samsung Electronics Switzerland GmbH, Giesshübelstrasse 30, 8045 Zürich, Suisse (ci-après dénommée Samsung).

1. Pour tout achat d'un téléviseur Samsung QLED faisant partie de la liste ci-dessous, le client bénéficie gratuitement d'une carte cadeau **Netflix Giftcard d'une valeur de CHF 200.-**
2. L'offre promotionnelle concerne exclusivement les produits Samsung livrés par la société Samsung Electronics Switzerland GmbH aux revendeurs agréés Samsung dont le siège est en Suisse ou au Liechtenstein.
3. La participation à l'offre promotionnelle n'est possible que pour l'achat de l'un des appareils suivants :

Q7C	Q7F	Q8C
QE49Q7CAMTXZG	QE49Q7FAMTXZG	QE55Q8CAMTXZG
QE55Q7CAMTXZG	QE55Q7FAMTXZG	QE65Q8CAMTXZG
QE65Q7CAMTXZG	QE65Q7FAMTXZG	
4. L'offre est limitée à 1 participation pour un appareil par foyer.
5. Pour participer, enregistrer sur le site netflix.samsung.ch le justificatif d'achat correspondant et une photo du numéro de série de l'appareil.
6. **La période de promotion s'étend du 15 mars 2017 au 30 avril 2017 inclus.** La date de l'achat est confirmée par le justificatif d'achat. Les participations pour des achats faits en dehors de la période de promotion ne seront pas pris en compte.
7. **La date limite de participation est le 15 Mai 2017.** Les participations ultérieures ne seront pas prises en compte.
8. Après examen positif de l'enregistrement, la carte cadeau Netflix Giftcard sera envoyée à l'adresse postale indiquée.
9. Lorsque l'avoir de CHF 200,00 aura été utilisé, un abonnement au service de Netflix-Streaming est indispensable pour pouvoir continuer à utiliser Netflix. Pour de plus amples renseignements, consulter le site <https://help.netflix.com/legal/termsfuse?locale=de&country=CH>
10. Sont autorisés à participer les clients finals (clients achetant les produits pour leur consommation personnelle) âgés d'au moins 18 ans le jour de leur participation et domiciliés en Suisse ou au Liechtenstein. Sont exclus de la participation les membres du personnel de Samsung et des sociétés associées ainsi que les membres de leur famille.
11. Les enregistrements incomplets ou qui ne remplissent pas les conditions de participation ne seront pas pris en compte. L'enregistrement de documents erronnés, faux, ambigus ou trompeurs peut conduire à une exclusion de cette promotion et des promotions futures de Samsung et donner lieu à des poursuites judiciaires.

12. Dans le cas d'une restitution de l'appareil, (annulation du contrat d'achat) la prime ne pourra pas être revendiquée.
13. Cette offre promotionnelle est soumise au droit suisse.
14. Par leur participation à la campagne **QLED Netflix Promotion**, les participants confirment qu'ils sont âgés de 18 ans et qu'ils acceptent ces conditions de participation ainsi que la déclaration de confidentialité de Samsung (consultable sur le site http://www.samsung.com/ch_fr/info/privacy.html).